

RÉGIONALE D'ÉLEVAGE



AURILLAC 19 juillet 2026



JUGEMENTS ET CONFIRMATIONS : M. René FAVRE
TEST DE COMPORTEMENT : Mme Reine DUTRIEUX



REGIONALE D'ELEVAGE DU CATE AURILLAC (15)

Dimanche 19 juillet 2026

Jugements et confirmations

M. René FAVRE

Test de comportement

Reine DUTRIEUX



Référent Bien-être Animal : Guillaume GOURGUECHON

Il incombe aux exposants d'assurer le bien-être du chien lors des expositions canines. Il est interdit d'exposer le chien à des situations susceptibles de compromettre sa santé et son bien-être – comme abandonner un chien dans une voiture par des températures élevées ou très basses, et/ou le traiter de manière cruelle. La violation de ces règles entraînera l'exclusion de l'exposition canine en cours et des événements à venir.

Catalogue Officiel

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



LE COMITÉ DU CATE

Présidente

Ruth O'CONNOR
ruthoconnor1964@gmail.com
Le Moulin du Luet
28700 Beville-Le-Comte

Vice-présidents

Claire KIEFFER
claire.kasinowski@gmail.com
7 route de Dourdan
91520 Egly

Sébastien BATS
sebastien.bats@orange.fr
Les Barats
40310 Parleboscq

Secrétaire Générale

Christine GRIETTE
deglendery@outlook.fr
Les Licottes - 03350 Cérilly

Secrétaire Adjointe

Marie-Line COURANT

Trésorière

Annie CERTAIN
certain.a@icloud.com
1 Ter rue de l'Ormeau
85270 Saint Hilaire De Riez

Membres

Jean François BRIDELANCE
Jonathan DESPORTES
Elodie WAGENHEIM
Sophie LASCAZE
Yannick GARCIA



PROGRAMME

Entrée des chiens à partir de 8h00
Test de comportement à partir de 11h30
Apéritif : 12h00
Début des jugements à partir de 14h00

LE MOT DES DELEGUEES

Bienvenue à Aurillac !

C'est avec un immense plaisir que nous vous retrouvons une nouvelle fois à Aurillac pour cette belle journée placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la passion de nos terriers.

Organiser une telle manifestation demande de nombreux échanges, de l'investissement et le soutien de partenaires fidèles. Cette année encore, l'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU CANTAL nous ouvre ses portes dans un cadre exceptionnel. C'est donc tout naturellement que les Régions Occitanie et Auvergne s'unissent pour vous proposer cette rencontre entre passionnés.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU CANTAL, et tout particulièrement à Guillaume Gourguechon, pour son accueil, sa disponibilité et son précieux accompagnement dans l'organisation de cette journée.

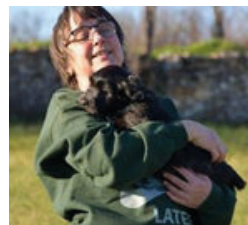
Nous remercions également chaleureusement notre juge, Monsieur René FAVRE, qui nous fait l'honneur de sa présence.

Enfin, cette journée ne pourrait exister sans vous, exposants, venus parfois de très loin pour partager votre passion et présenter vos magnifiques terriers. Votre fidélité et votre enthousiasme sont les véritables moteurs de cette manifestation.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente journée, riche en rencontres, en échanges et en beaux moments avec vos formidables compagnons.



Les déléguées de la Région Occitanie
Marie Line COURANT et Reine DUTRIEUX



PRÉSENTATION DU JUGE



Nous avons le plaisir d'accueillir notre juge du jour, Monsieur René FAVRE, et le remercions chaleureusement d'avoir accepté d'assurer les jugements de cette exposition. Nous lui exprimons toute notre gratitude pour sa disponibilité, le temps qu'il accorde à cette journée et sa contribution au bon déroulement de cette manifestation, au service de notre passion commune.

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

La RE est organisée à Aurillac le 19 juillet 2026.

ARRIVÉE ET JUGEMENTS L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 h 00. Les jugements commenceront à 14 h 00 précises.

LOGEMENT L'exposition se déroule sans cage.

SORTIE DES CHIENS La sortie des chiens est libre, à l'exception des quatre premiers pour lesquels elle se fera dès la fin des jugements.

SERVICE VÉTÉRINAIRE Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs Docteurs Vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi, tant à l'entrée, qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice. Tous les chiens présents sur le site de l'exposition doivent impérativement être vaccinés contre la toux de chenil.

TOILETTAGE Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. La préparation des chiens ne pourra se faire que sur les emplacements prévus. Elle est interdite autour des rings. Pour le bien-être animal, les potences sont également interdites. Le référent du bien-être animal est chargé de faire respecter cette règle par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, exclure le propriétaire de l'exposition.

PRESENTATION Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges.

Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1^{ère} catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

a) Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.

b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris. Pour les engagements en Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement être inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS

CLASSE INTERMÉDIAIRE Pour les chiens âgés de quinze à vingt-quatre mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

CLASSE OUVERTE Pour les chiens âgés de quinze mois minimum. La

date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé.

CLASSE TRAVAIL Pour les chiens âgés de quinze mois minimum et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la SCC (photocopie à joindre à la feuille d'engagement). La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. La récompense doit être obtenue avant la dernière date de clôture des engagements à l'exposition. Pour les Terriers, date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 150 points.

CLASSE BABY (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du jour...

CLASSE PUPPY (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant). Elle ne donne pas lieu à classement mais peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du jour...

CLASSE DE JEUNE (obligatoire) - Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE CHAMPION (obligatoire) - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois minimum. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation.

CLASSE VÉTÉRAN (obligatoire) - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.

CLASSE NE CONCOURANT PAS - Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLASSE COUPLE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CLASSE PAIRE (facultative) Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle. Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur.

CLASSE D'AFFIXE (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

CLASSE de REPRODUCTEURS (Classe pouvant être constituée au poteau) Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1^{er} degré, pouvant être nés chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

PHOTOS Afin de donner davantage de publicité aux expositions régionales d'élevage, les exposants acceptent que leurs chiens soient photographiés ou filmés pour figurer sur le site ou dans le bulletin du club ; les exposants sont d'ailleurs invités à communiquer leurs photos amateurs (exempts de copyright).

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS Le montant des engagements doit être réglé :

- Au moyen d'un titre de paiement à l'ordre du CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE (C.A.T.E.) adressé par voie postale à l'organisateur en même temps que la feuille d'engagement.
- Par prélèvement CB si l'engagement est fait par la voie Internet.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS La clôture des engagements est fixée par les organisateurs. Tout engagement matériel effectué après la date fixée par les organisateurs (date de réception) sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS

1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- a) ceux refusés par le Service Vétérinaire
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
- Dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés
- a) Ceux non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.
 - d) Ceux dont l'engagement « au poteau » serait demandé.

JUGEMENTS Les juges officiels seuls leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert-confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs ne seront pas jugés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

QUALIFICATIFS Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant « de la classe » et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIE - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été

pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif

TRES BON (les chiens qualifiés **BON** ou **ASSEZ BON** ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

CONFIRMATION La prise en compte de toute demande exigera que le dépôt des documents liés à la confirmation soit fait auprès du secrétariat

de ring avant l'examen du chien. Les juges devront refuser toute confirmation dont le formulaire de demande n'aurait pas été correctement rempli et signé par le propriétaire et accompagné du titre de naissance ainsi que de la carte d'identification du chien à confirmer. En cas de doute la carte d'identification fait foi.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE Les exposants doivent respecter la réglementation en vigueur à la date de l'exposition. Tout exposant étranger doit se conformer à ce règlement.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER L'entrée en France des chiens étrangers est subordonnée au respect des Règlements nationaux en vigueur à la date de l'exposition

CONFIRMATION Age minimal : 12 mois

Documents à remettre obligatoirement au juge lors de la confirmation :

Le formulaire de la SCC correctement rempli et signé par le propriétaire, accompagné du Titre de Naissance et de la Carte d'Identification du chien à confirmer.

Il est rappelé que seul un juge français peut assurer la confirmation.

EPREUVES DE TEST DE CARACTERE – T.C. Age minimal : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère. Le test de caractère ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à réussir.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et des situations insolites. Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés. Il est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien.

« Le Club des Amateurs de Terriers d'Ecosse organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Statistiques des chiens inscrits

3e GROUPE

CAIRN TERRIER.....	11
PUPPY MALES.....	De 1 à 1..... 1
JEUNE MALES.....	De 2 à 3..... 2
OUVERTE MALES.....	De 4 à 5..... 2
TRAVAIL MALES.....	De 6 à 6..... 1
VETERAN MALES.....	De 7 à 7..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 8 à 8..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 9 à 9..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 10 à 11..... 2
TERRIER ECOSSAIS.....	4
JEUNE MALES.....	De 12 à 12..... 1
OUVERTE MALES.....	De 13 à 14..... 2
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 15 à 15..... 1
SKYE TERRIER.....	2
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 16 à 16..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 17 à 17..... 1
WEST HIGHLAND WHITE TERRIER.....	9
OUVERTE MALES.....	De 18 à 19..... 2
CHAMPION MALES.....	De 20 à 20..... 1
JEUNE FEMELLES.....	De 21 à 22..... 2
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 23 à 24..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 25 à 26..... 2

Soit 26 chiens inscrits pour 18 races dans le 3e Groupe

Soit 26 chiens inscrits pour 18 classes à l'exposition de R.E. Terriers dEcosse -
Aurillac (15)

JURY

M. FAVRE Rene (26)

CAIRN TERRIER

- | | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| CLASSE PUPPY Mâles : 1 | CLASSE JEUNE Mâles : 2 |
| CLASSE OUVERTE Mâles : 2 | CLASSE TRAVAIL Mâles : 1 |
| CLASSE VETERAN Mâles : 1 | CLASSE PUPPY Femelles : 1 |
| CLASSE JEUNE Femelles : 1 | CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2 |

TERRIER ECOSSAIS

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| CLASSE JEUNE Mâles : 1 | CLASSE OUVERTE Mâles : 2 |
| CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1 | |

SKYE TERRIER

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 1 | CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 1 |
|--------------------------------|-----------------------------------|

WEST HIGHLAND WHITE TERRIER

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| CLASSE OUVERTE Mâles : 2 | CLASSE CHAMPION Mâles : 1 |
| CLASSE JEUNE Femelles : 2 | CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 2 |
| CLASSE OUVERTE Femelles : 2 | |

CAIRN TERRIER

CLASSE PUPPY MALES - JUGE M. FAVRE Rene

- 1er TRES PROMETTEUR **1** **BORSALINO DIT LINO TI GLAZ MOR**
LOF : 059566 Tat : 250269699796728 né le 15/01/2026 (UMALAS-BALI DES TERRES DE CERES X REINE-DE-LUNE TI GLAZ MOR) Prod. Mme MEUNIER Marie-Anick Prop. Mme MEUNIER Marie-Anick

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. FAVRE Rene

- 1er EXCELLENT **2** **AMAZING APPY DES TERRES DE CERES**
LOF : 059349 Tat : 250269611383750 né le 06/07/2025 (MAJESTIC SANDIAL ROSS CAIRN X SPICY DES TERRES DE CERES) Prod. MM. GARCIA Yannick /COSTA DE OLIVEIRA Marcos Prop. Mme CARRE Nadia
- 2e TRES BON **3** **API DE LA TRUFFIERE DU MADREAU**
LOF : 059079 Tat : 250268601106343 né le 12/02/2025 (TUBER HEART-OF-EARTH DU DOMAINE DES ROSES DE CHAFFOIS X OPIUM DE LA MONTAGNE DES LIONS) Prod. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale Prop. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. FAVRE Rene

- 1er EXCELLENT **4** **SALSBURRY DIT SID DU HARPOUY D'AUZAN**
LOF : 056100/06007 Tat : 250269100281667 né le 04/05/2021 (OH MY GOD DU HARPOUY D'AUZAN X JINGLE BELLS DU HARPOUY D'AUZAN) Prod. MM. BATS Sébastien et André Prop. Mme LAVEISSIERE Pascale
- Meilleur de Race
- ABSENT **5** **URSULE**
T.I. : ? Tat : 250269610596028 né le 14/04/2023 (T.I. X T.I.) Prod. ? Prop. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale

CLASSE TRAVAIL MALES - JUGE M. FAVRE Rene

- 1er EXCELLENT **6** **TUBER HEART-OF-EARTH DU DOMAINE DES ROSES DE CHAFFOIS**
LOF : 057003/05983 Tat : 250268780133270 né le 12/03/2022 (TARA COTTAGE NEWTON X MARALDA DE DAME NATURE) Prod. Mme JAN Catherine Prop. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. FAVRE Rene

- 1er EXCELLENT **7** **LARGO**
LOF : 050279/06006 Tat : 250269606396599 né le 08/03/2015 (OL'KYARNROWEN'S JEAN PAUL GALTIER X HAPPY BIRTHDAY LILI DU HARAS DES PIERRES DE LUNE) Prod. Mme TOUSTOU Katia Prop. Mme LAVEISSIERE Pascale
- Meilleur Vétéran

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE M. FAVRE Rene

- 1er TRES PROMETTEUR **8** **BIANCHETTA DITE BIANCA TI GLAZ MOR**
LOF : 059571 Tat : 250269699796725 née le 15/01/2026 (UMALAS-BALI DES TERRES DE CERES X REINE-DE-LUNE TI GLAZ MOR) Prod. Mme MEUNIER Marie-Anick Prop. Mme MONTIGAUD Anne-Pascale

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. FAVRE Rene

- 1er EXCELLENT **9** **TARA COTTAGE ASTRID**
LOF : 059479 Tat : 250269699790207 née le 12/08/2025 (RED SOUL DES TERRES DE CERES X TARA COTTAGE STARDOLL) Prod. Mme COURANT Marie Line Prop. Mme COURANT Marie-Line
- Meilleur de sexe Opposé / Jeune

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. FAVRE Rene

- 1er EXCELLENT **10** **AZEL LUCIOLE TI GLAZ MOR**
LOF : 058924/08423 Tat : 250268781581670 née le 11/01/2025 (UMALAS-BALI DES TERRES DE CERES X REINE-DE-LUNE TI GLAZ MOR) Prod. Mme MEUNIER Marie-Anick Prop. Mme MEUNIER Marie-Anick

2e EXCELLENT

11

VENISE-VODKA DES BORDS DE LOIRE

LOF : 058865/08439 Tat : 250269300409026 née le 23/10/2024 (RAGGAMUFFIN DU MOULIN DE MAC GREGOR X TWI'LEK DES BORDS DE LOIRE) Prod. Mme HOUILLER Catherine Prop. Mme CANDAUDAP Sandrine

TERRIER ECOSSAIS**CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. FAVRE Rene**

1er EXCELLENT

12

A REAL LOOKER DE LA TWENTY CENTURY FOX

LOF : 030611 Tat : 250269611373604 né le 26/04/2025 (TRAKSIDE GIOVE X ROSEMARY DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. M. RUBIALES Régis Prop. M. RUBIALES Régis

Meilleur Jeune

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. FAVRE Rene

2e EXCELLENT

13

TYLER DE L'ARBOURIN

LOF : 029807/04940 Tat : 250268780669250 né le 01/12/2022 (PABLO X REBECCA DU MONT DE LA CHENAIE) Prod. Mme CERVINI Mireille Prop. M. JOUANNET Jean-Pierre

1er EXCELLENT

14

U 2 DU MOULIN DE MAC GREGOR

LOF : 030079/04949 Tat : 250269300316095 né le 16/05/2023 (O' SATELLITE-OF-LOVE DU MOULIN DE MAC GREGOR X SPECULOS DU MOULIN DE MAC GREGOR) Prod. Mme O'CONNOR Ruth Prop. M. RUBIALES Régis

Meilleur de Race

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. FAVRE Rene

1er EXCELLENT

15

VERSACE MI AMOR DES VICKLANDS

LOF : 030420/06248 Tat : 250269611129304 née le 26/08/2024 (HOT STUFF HUBERT DOMINOSCOTS X NINA DES VICKLANDS) Prod. Mme GIARD Marie-Dominique Prop. Mme LEMERRE Sophie

Meilleur de sexe
Opposé**SKYE TERRIER****CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. FAVRE Rene**

1er EXCELLENT

16

FLANAGAN ONE MAN SHOW

SPKP : SPK68 Tat : 941000030487513 né le 09/10/2024 (SKYECREST RUGBY X FLANAGAN BULGARY ROSE GOLDEA) Prod. M. KANAS Robert Prop. Mme MONTAUT Stéphanie

Meilleur de Race

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. FAVRE Rene

1er EXCELLENT

17

KOMETA ROSSI QUEEN ELIZABETH

VDH : 21/0008824/115 Tat : 276099200535012 née le 06/08/2024 (KAUSO OF BUMBLE BEE CASTLE X KOMETA LADY MAY) Prod. Mme WEBERS-SEITZ Olga Prop. Mme MONTAUT Stéphanie

Meilleur de sexe
Opposé**WEST HIGHLAND WHITE TERRIER****CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. FAVRE Rene**

1er EXCELLENT

18

VILLAINVALE FABULOUS HERMES

PKR : 4193/2023 Tat : 616093902180549 né le 21/06/2023 ((CH) PRIDE N PRECIOUS BE MY VENDETTA X (CH) EUPHORIA SUPERBIA) Prod. Mme HAIDACHER Sarah Prop. M. MEFFRAY Emmanuel

2e EXCELLENT

19

WARRIOR PREEMINENT WHITE DOG

PKR : III-99902 Tat : 616095300007173 né le 26/04/2024 ((CH) WONDER WHY SUNSHINE CELEBRATION X (CH) NEW STAR PREEMINENT WHITE DOG) Prod. Mme FRONCZYK Magdalena Prop. M. Mme MAILLASSON Jean-Marc et Jacqueline

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. FAVRE Rene

1er EXCELLENT

20

SUPER SHOT SUPERBIA

PKR : III-99086 Tat : 616093902376079 né le 18/12/2023 (MILLION REASONS SUNSHINE CELEBRATION X SUPERBIA CZAR KRAKOWA) Prod. Mme SIWULSKA Anna Prop. Mme MAYER-JENNY Fabienne

Meilleur de sexe
Opposé

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. FAVRE Rene

1er EXCELLENT

21 ANGEL DIVA VELVET DE WILLYCOTT

Meilleur Jeune

LOF : 086137 Tat : 250269611381095 née le 22/06/2025 (SUPER SHOT SUPERBIA X CRAFT'S MASTER GALA VELVET) Prod. Mme JENNY Fabienne Prop. Mme MAYER-JENNY Fabienne

2e EXCELLENT

22 AVA BELLA DES OLIPINS

LOF : 086313 Tat : 250269699789897 née le 24/08/2025 (VODKA POM DE BIGUININE X OLLY THE HAPPY DES OLIPINS) Prod. Mme DUBOS Christine Prop. Mme DUBOS Christine

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. FAVRE Rene

2e EXCELLENT

23 VILLAINVALE JUVENILE QUEEN

PKR : 1299160 Tat : 616093901573561 née le 01/10/2024 (PRIDE N PRECIOUS ODIN X PRIDE N PRECIOUS NO MERCY) Prod. Mlle HAIDACHER Sarah Prop. M. MEFFRAY Emmanuel

1er EXCELLENT

24 VIRTUAL STAR DU CHALET DE CANDRESSE

Meilleur de Race

LOF : 085584/14857 Tat : 250269611516485 née le 05/12/2024 (CKRYSSIE'S MYSTIC LEGEND X SCARLETT DU CHALET DE CANDRESSE) Prod. Mme BARBE Isabelle Prop. Mme BERGEAUD Juana

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. FAVRE Rene

ABSENT

25 SWEETY DU DOMAINE DU VAL DE LUCY

LOF : 081539/14396 Tat : 250268743950093 née le 23/07/2021 (ICE TEA D'ISARUDY X PIPA DE LA SEIGNEURIE DU DOMAINE D'EOLE) Prod. M. MEFFRAY Emmanuel Prop. M. MEFFRAY Emmanuel

1er EXCELLENT

26 VIS TA VIE OF WHITE THISTLE

LOF : 085212/14819 Tat : 250269591769161 née le 15/07/2024 (BOGARHAZI IMPRESSION X (CH) RUMEURS INTENSES OF WHITE THISTLE) Prod. M. Mme MAILLASSON Jean-Marc et Jacqueline Prop. M. Mme MAILLASSON Jean-Marc et Jacqueline

Liste des exposants
R.E. Terriers d'Ecosse - Aurillac (15) dimanche 19 juillet 2026

B

BERGEAUD Juana ()	24
-------------------	----

C

CANDAUDAP Sandrine 25, Pommier 87300 BELLAC	11
CARRE Nadia 70, Avenue Thermale 03200 VICHY	2
COURANT Marie-Line Laval Ferme St Martin 12380 ST SERNIN SUR RANCE	9

D

DUBOS Christine 46, route du Cout 40230 SAUBRIGUES	22
--	----

J

JOUANNET Jean-Pierre ()	13
-------------------------	----

L

LAVEISSIERE Pascale ()	4-7
LEMERRE Sophie ()	15

M

MAILLASSON Jean-Marc et Jacqueline Mas le Grand Cèdre Avenue du Mas Deu 66300 TROUILLAS	19-26
MAYER-JENNY Fabienne Pont Flaouter 2685 route de Trégouriez 29510 BRIEC	20-21
MEFFRAY Emmanuel 8, impasse de la Doue 17470 DAMPIERRE SUR BOUTONNE	18-23-25
MEUNIER Marie-Anick 3, impasse Nungesser 83136 GAREOULT	1-10
MONTAUT Stéphanie 208, chemin de Delmas 82000 MONTAUBAN	16-17
MONTIGAUD Anne-Pascale 1, le Madreau 16190 BORS DE MONTMOREAU	3-5-6-8

R

RUBIALES Régis Lieu-dit En Marsaou 31370 FORGUES	12-14
--	-------

Des avantages exclusifs pour les éleveurs



Partenaire
de la SCC

Je rejoins gratuitement l'Agria Breeders Club ! Et je bénéficie d'avantages uniques

1 : kits portées gratuits

Je contacte mon ambassadeur Agria pour qu'il mette en place l'envoi de mes kits gratuits pour chaque portée

2 : assurance offerte

Mes acheteurs activent leur assurance offerte

3 : récompense

Agria me récompense à chaque fois qu'un de mes acheteurs souscrit

Bon à savoir

Césariennes, vices cachés, tests de dépistage dysplasique, tests de progestérone...

Agria répond aux besoins des éleveurs et indemnise mes frais vétérinaires

Réduction de -10% sur présentation d'un justificatif d'adhésion au club de race !



Je contacte
mon ambassadeur Agria
01 88 32 24 00
info@agria.fr

Agria 
Assurance pour Animaux